

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques
Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux de rénovation de la route du SIPES et du giratoire de l'Energie à Kembs Loechlé

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne des travaux de rénovation de la route du SIPES et du giratoire de l'énergie à Kembs Loechlé.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Il s'agit d'un marché de travaux.

Lieu(x) d'exécution :
- KEMBS (68680)
- Code NUTS : FRF12

5. Classifications CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Codes CPV	Libellé des codes CPV
45233140-2	Travaux routiers



6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le marché est conclu à compter de sa notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Une période de préparation de 4 semaines incluant tous les délais de préparation, de réalisation de plans d'exécution, de commande, des documents divers ou échantillons pour leur approbation est prévue.

En cas de concomitance entre l'exécution des deux tranches, la période de préparation pourra être commune, et les délais plafond d'exécution des travaux pourront être cumulés (2+2 semaines)

Pour les travaux, les délais maximums d'exécution sont les suivants :

	PERIODE DE PREPARATION	DELAJ PLAFOND D'EXECUTION DES TRAVAUX
TRANCHE FERME (TF)	4 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant son démarrage	2 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux suivant la période de préparation
TRANCHE OPTIONNELLE (TOI)	4 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant son démarrage	2 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux suivant la période de préparation

Le détail des différents délais d'exécution est fixé par le titulaire dans le cadre de son offre, sous la forme d'un planning détaillé. Ce planning pourra faire l'objet d'une mise au point d'un commun accord, à la suite de la notification du marché. Il respecte dans tous les cas le délai global d'exécution ci-dessus, imposé par le pouvoir adjudicateur.

La date prévisionnelle de démarrage de la période de préparation est fixée au 02 octobre 2023, pour un démarrage des travaux prévu le 30 octobre 2023.

7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Prestation divisée en lots : Non
- Les soumissionnaires doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base), mais ils peuvent également présenter à leur initiative, et conformément à l'article R. 2151-8-1^a) du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes libres.
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
 - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique : Les conditions d'exécution de ces nouveaux marchés seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération.



- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique.
Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix seront fermes et actualisables.
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie est prévue dans les conditions définies au CCAP.
- Le versement d'une avance est prévu dans les conditions définies au CCAP.

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	70 %
2	Valeur technique de l'offre	30 %

10. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Le détail de la notation attribuée au titre du critère "valeur technique" et du critère de "prix" est indiqué dans le règlement de consultation.

Une visite du site peut être effectuée par le candidat : l'accès au site est libre.

Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours, se référer au règlement de la consultation.

11. Date limite de réception des offres :

Lundi 25 septembre 2023 à 12h00

12. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 30 août 2023

